

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE
D'UN APPARTEMENT ET D'UN PARKING
sis sur la Commune de **CLUSES** (Haute-Savoie),
2 Rue Claude Hugard, dans une copropriété dénommée « Résidence Le Sophia »

MISE A PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS), frais en sus

Fixée au **JEUDI 16 JANVIER 2025 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête du **CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège social est sis PAE Les Glaisins, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY-LE-VIEUX - 74985 ANNECY CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

DÉSIGNATION DES BIENS : sur la Commune de **CLUSES** (Haute-Savoie), 2 Rue Claude Hugard, dans un ensemble immobilier cadastré **section B n°4686**, soit **les lots** :

- **n°49** : un parking et les 9/10.000^e,
- **n°104** : un appartement d'une surface loi Carrez totale de 25,93 m² composé d'une salle d'eau avec WC, un couloir d'accès, un coin cuisine ouvert sur le séjour, une chambre et un balcon. Et les 121/10.000^e.

Etat descriptif de division reçu le 17.03.2000 par Maître CONVERSEZ, Notaire à CLUSES, publié au Service de la Publicité Foncière de BONNEVILLE le 05.05.2000 volume 2000 P n°4069.

Etat descriptif de division modificatif reçu le 27.07.2000 par Maître CONVERSEZ, Notaire à CLUSES, publié au Service de la Publicité Foncière de BONNEVILLE le 26.09.2000 volume 2000 P n°8624.

OCCUPATION : aux termes du P.V. de description dressé le 04 avril 2024, il est indiqué que le bien est occupé depuis 2018 par une locataire.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Commissaires de Justice au FAYET, le 04 avril 2024 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 20 juin 2024 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°24/01091, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES le VENDREDI 03 JANVIER 2025 de 11 heures à 12 heures.

ENCHÈRES : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

RENSEIGNEMENTS : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au Cabinet de **la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07) et sur www.briffod-avocats.fr
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des conditions de vente est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 18 novembre 2024.

SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ